

Conseil d'École du mardi 21 juin 2022

École primaire du Ménez

Présents

Enseignants :

Mme Adam, Mme Allaire, Mme Toumelin, Mme Roy, Mme Talpaert, Mme Moncus, Mme Roussel, M. Aubin, Mme Berrehar, M. Le Moing, M. Le Ruyet, M. Lafin (directeur).

Municipalité :

M ; Valton (maire), Mme Robic (adjoite au maire), M. Totaro (directeur de cabinet du maire), M. Duclos (responsable du service enfance/jeunesse).

Parents élus :

Mme Langlois, Mme Simon, M. Minault

Personnes excusées :

Enseignants : Mme Brelivet, Mme Chemarin, Mme Belz, Mme Piazza, M. Tronel.

1 – Bilan fin d'année scolaire 2021/2022

Cette année scolaire 2021/2022 aura encore été marquée par l'épidémie de COVID avec une période de novembre à mars difficile à gérer pour les enseignants et les parents (respect du protocole sanitaire et de l'isolement, difficultés de remplacement des enseignants...).

Depuis le retour des vacances de printemps la situation sanitaire s'est améliorée et les enseignant(e)s ont pu réaliser les projets prévus, notamment les projets artistiques et musicaux (avec Laurent Morellec):

- **Fresque « Christophe Boncens »** en maternelle réalisée en mars / avril et inaugurée en musique le 3 juin à l'école.
- Spectacle musical « **Pirates dans le cartable** » des classes de cycle 2, présenté le 7 juin à la salle Océanis de Ploemeur.
- Spectacle musical « **Le fameux Molière** » des classes de cycle 3 en partenariat avec le collège Charles de Gaulle de Ploemeur et le collège Henri Wallon de Lanester présenté le 14 juin à la salle Océanis de Ploemeur.
- Sorties au cinéma (« Cinécole » en maternelle et « Ecole et Cinéma » en élémentaire).

- Le **projet AME** (Aires Marines Educatives) porté cette année par la classe de CM1/CM2 sera poursuivi l'an prochain par une autre classe de cycle 3.

- L'école avec l'appui de la municipalité s'est engagée cette année dans plusieurs actions de développement durable (AME, cabanes à hérissons, nichoirs, déplacement à vélo...). Cet engagement a permis à l'école de faire une demande de **labellisation nationale E3D niveau 1** (école en démarche de développement durable).

- L'association de parents EOLE va organiser la « kermesse » sur temps scolaire (après-midi) et hors temps scolaire (soir) le vendredi 24 juin.

2 – Prévision des effectifs et organisation pour la rentrée 2022/2023

a) Effectifs actuels (au 21/06/2022) :

- 124 élèves en maternelle (4,5 classes) et 199 en élémentaire (8 classes), soit un total de 323 élèves pour 12,5 classes en juin 2022.

b) Effectifs pour la rentrée du 1er septembre 2022 :

- A la fin de l'année scolaire (07/07/2022) les 32 CM2 actuels quitteront l'école pour poursuivre leur scolarité en classe de 6ème.

- 13 autres élèves quittent l'école (déménagement).

Soit 45 départs.

Il y a pour le moment 61 nouvelles inscriptions pour l'année prochaine (cumul positif de 16 élèves).

Soit un total de 339 élèves inscrits pour l'année scolaire 2022/2023.

Ils seront répartis dans 13 classes (5 en maternelle, 8 en élémentaire)

École maternelle : 128

- TPS : 13

- PS : 29

- MS : 40

- GS : 46

École élémentaire : 211

- CP : 41

- CE1 : 39

- CE2 : 40

- CM1 : 44

- CM2 : 47

Ces effectifs évoluent tous les jours. Par conséquent, l'organisation des classes et les répartitions des élèves ne sont pas statuées. Elles seront finalisées fin août lorsque les chiffres définitifs seront connus.

Monsieur Valton précise que la municipalité est dans un processus de création de logements à Larmor-Plage. A plus ou moins long terme environ 800 logements devraient être créés sur la commune.

Les répartitions des élèves dans les classes sont faites par les enseignants en toute fin d'année scolaire lorsque cela est possible, ou fin août avant la rentrée scolaire (afin d'être au plus près des effectifs réels).

Ces répartitions sont réalisées en prenant en compte plusieurs critères pédagogiques. Les demandes des parents ne sont pas prioritaires dans les choix de répartition.

En cette fin d'année, Madame Belz (complément de M. Le Moing) et Mme Piazza (décharge de direction) quitteront l'école pour prendre un autre poste.

A partir du 1er septembre 2022, le directeur de l'école (M. Lafin) sera déchargé de classe à 100%.

Il y a eu 2 nominations d'enseignantes à l'école pour l'année scolaire 2022/2023 :

- Madame Adam (½ poste actuellement à l'école) enseignera à temps plein à l'école l'an prochain
- Madame Roy

3 - Travaux / Équipements

a) Travaux :

Travaux réalisés depuis le dernier conseil d'école :

- Traçage d'un parcours vélo dans la cour de récréation maternelle.
- Mise en place de bandes antidérapantes au sol autour des arbres de la cour maternelle

Travaux programmés pour sur l'année 2022 (une visite technique a été faite au mois de mai pour faire un point sur les travaux encore à effectuer) :

- Traçage de jeux au sol de la cour de récréation maternelle (marelle, escargot, labyrinthe...) (prévu cet été).
- La poursuite du nettoyage et des ravalements de l'école élémentaire (suite du mur de la salle de motricité et mur orange de la BCD) (prévu cet été si effectif des services techniques suffisant et si les conditions le permettent).
- Nettoyage et remise en peinture des bancs de la cour de récréation élémentaire (prévu cet été).
- Retirer les lampadaires inutiles de la cour de récréation élémentaire (prévu cet été).
- Une fresque sera réalisée sur le mur intérieur de la cour de récréation élémentaire durant l'été (projet périscolaire).

b) Équipements :

Équipements mis en place depuis le dernier conseil d'école :

- La pose d'une cabane et de deux bancs fixes dans la cour de récréation maternelle.
- La pose de rideaux dans les classes non pourvues de l'école élémentaire.

Équipements restant à mettre en place et prévus sur le budget 2022 :

- vidéoprojecteur et caméra de bureau pour les classes de maternelle non équipées (5ème classe, classe de Sandrine Brélivet, classe de Nathalie Chemarin).

Le budget alloué pour l'année 2022 permettrait d'équiper la 5ème classe avec un vidéoprojecteur interactif. Pour les deux autres classes un report pourrait être fait sur le budget 2023.

- Le mobilier et les fournitures scolaires pour équiper la nouvelle classe ouverte à la rentrée 2022 (5ème classe maternelle) seront commandés cet été.

Équipements à prévoir et pistes de réflexion pour le futur budget (2023) :

- Réactualiser le parc informatique élèves de l'école. Dans un premier temps, madame Tirel (responsable informatique de la mairie) pourrait tenter d'améliorer le fonctionnement des ordinateurs de la salle informatique (lenteur au démarrage, dysfonctionnement...).

- Parallèlement, une réflexion sur l'achat de nouveaux équipements numériques sera à prévoir. Madame Julien (enseignante référente aux usages du numérique) est venue faire un point et une expertise de l'équipement numérique de l'école. Son compte-rendu a été transmis à madame Tirel.

Le ministère de l'Éducation Nationale préconise maintenant que les écoles disposent d'équipements mobiles pour les classes (tablettes ou ordinateurs portables). Cela pourrait être des petites stations de charge pour 5 tablettes et un point wifi avec bouton de marche/arrêt dans chaque classe (cf *Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale N°2 du 14/01/2021 : Présentation du socle numérique de base pour le 1^{er} degré – volet équipement*).

c) Poste BCD :

Madame Annick Robin, actuellement en arrêt maladie, devrait reprendre en septembre 2022. Les enseignants reprécisent l'importance de pérenniser ce poste dans le futur pour le bon fonctionnement des deux BCD de l'école.

4 – Projets 2022/2023

Plusieurs projets débiteront dès la rentrée de septembre 2022:

- visite de l'exposition sur les 150 ans de la Société Nautique de Larmor-Plage.
- visite de l'exposition « Pierre Duprey du Vorsent » en partenariat avec la mairie.
- projets musicaux avec Laurent Morellec

5 – Questions diverses

- Les parents élus précisent que la rencontre « cantine » entre eux et le service enfance/jeunesse a été très positive.
- Les parents élus demandent si la municipalité peut financer un poste d'AESH à l'école ?

Le maire et le directeur précisent que ce n'est pas une mission de la mairie. Les AESH sont positionnées sur temps scolaire par l'Éducation Nationale auprès d'enfants porteurs de handicap après notification de la Maison Départementale de l'Autonomie du Morbihan (MDA).

Un accompagnement supplémentaire sur les temps extra-scolaires

- Les parents élus souhaiteraient l'an prochain améliorer leur communication auprès de l'ensemble des parents de l'école (mise en place d'un « trombinoscope » des parents élus par exemple).